



**Demande de raccordement au réseau BT
Production décentralisée inférieure ou égale à 10 kVA**

Service Raccordements	Correspondant : Claude RAPPE		
	Tél. : 081/74 98 68	Fax : 081/73 53 23	E-Mail : claude.rappe@aieg.be

Demandeur	Dénomination sociale :
	Adresse :
	CP : Localité :
	Responsable du Projet :
	Tél :/..... GSM/..... Fax/.....
	E-mail :

Site de production	Adresse :		
	CP : Localité :		
	Raccordement existant	OUI / NON	EAN /
	Puissance souscrite	KVA	
	Source	Eolienne <input type="checkbox"/>	Hydraulique <input type="checkbox"/>
		Photovoltaïque <input type="checkbox"/>	Autres
Remarques : décomptage de l'injection d'électricité sur compteur existant			

Documents à fournir à l'AIEG	Les documents suivants seront fournis à l'AIEG préalablement à tout accord d'injection sur nos réseaux :
	<ul style="list-style-type: none">• Copie du rapport de contrôle de conformité au RGIE de votre installation de production d'électricité et de son raccordement au réseau, par un organisme agréé• Preuve de la conformité à la prescription Synergrid C10/11 à l'appui d'un certificat délivré sur base d'un rapport d'essais (voir installateur ou fabricant) ou sur base d'un rapport d'essais exécuté par un organisme agréé (art. 235 du RGIE).• Schéma unifilaire de l'installation électrique y compris emplacement du compteur « certificats verts » et emplacement du compteur « réseau »• Schéma de position des éléments de l'installation électrique• Caractéristiques techniques de votre installation (puissance, marque, modèle)• Nom et coordonnées de l'installateur Photos de l'installation et des compteurs ; photos des index de chaque compteur clairement lisibles à la date de mise en fonction du système

Nom :	Prénom :	Fonction :
Fait à :	Le ,	Signature